

détention Lundi 5 juillet 2010

## La grève menace à la prison de Frambois

Par Fati Mansour

**Le conseiller d'Etat neuchâtelois Frédéric Hainard préside avec difficulté aux destinées de cet établissement concordataire, situé à Genève et destiné au placement des candidats à un renvoi forcé. La grève des employés menace**

Rien ne va plus au sein de l'établissement de détention administrative de Frambois. Sous-effectif chronique, personnel en colère, stock de vacances en souffrance, défaut de sécurité la nuit, cette structure concordataire – destinée à accueillir les étrangers qui font l'objet de mesures en vue d'un renvoi forcé – est en crise. La Conférence romande des chefs de département concernés, présidée par Frédéric Hainard (NE) – lui-même dans la tourmente – et composée de Philippe Leuba (VD) et d'Isabel Rochat (GE), n'a visiblement pas encore trouvé de solution pour pacifier ce lieu hautement sensible.

La première source de tensions réside dans les vacances que le personnel n'a pas pu prendre entre 2004 et 2008. Il reste encore un stock de quelque 1900 heures qui concerne un tiers des quinze employés. Les plus anciens, ceux qui justement se sont dévoués et ont tenu bon à une époque où l'organisation de l'établissement laissait à désirer et que tout partait à la dérive, se font aujourd'hui répondre que la loi ne permet pas de payer ce passif.

Face aux tergiversations de leur employeur – le Conseil de fondation, lui-même chapeauté par la Conférence – le personnel s'est massivement syndiqué en début d'année. Il a obtenu en mars 2010 le paiement de 800 heures supplémentaires. «Les discussions se poursuivent en revanche sur les modalités de rémunération des vacances», précise Davide De Filippo, secrétaire syndical du SIT.

En fait, un premier accord prévoyant le paiement de 50% des heures de vacances et la compensation du reste en jours de congé a été conclu avec le Conseil de fondation également présidé par Frédéric Hainard. Mais les autres conseillers d'Etat – Philippe Leuba a préféré solliciter un avis juridique plutôt que de prendre une décision de nature politique pour aller de l'avant – n'en ont pas voulu.

Revenu au point de départ, le personnel a dès lors durci sa position, exigé le paiement de la totalité et menacé de faire grève. Une perspective plus que troublante pour la libérale Isabel Rochat puisque Frambois se trouve en terres genevoises. Aujourd'hui, Frédéric Hainard ne cache pas son embarras: «Je ne sais pas comment résoudre le problème.»

Le magistrat neuchâtelois veut trouver une voie médiane pour sortir de l'impasse. La solution proposée en son temps par l'ancien ministre genevois Laurent Moutinot – à savoir la conversion des vacances en heures supplémentaires non majorées – lui semble être du «bricolage» qui travestit la réalité.

Frédéric Hainard a pourtant lui-même proposé mercredi dernier au Conseil de fondation une solution originale consistant à faire démissionner tous les employés afin de pouvoir payer leurs vacances et de les réembaucher ensuite. Le magistrat assure désormais avoir une autre carte à jouer mais il n'en dira pas plus pour l'instant. Il soumettra son idée le 12 juillet prochain à ses collègues de la Conférence. Une réunion devrait avoir lieu dans la foulée avec le syndicat.

Derrière ce conflit salarial se cache une problématique plus fondamentale. Celle du concept même de Frambois. Considéré comme un modèle par le Comité européen pour la prévention de la torture, le centre dispose d'un personnel à l'expérience et aux horizons variés, de chambres bien équipées, d'un régime dit de portes ouvertes avec la liberté pour les 23 pensionnaires de circuler librement durant la journée, de recevoir des visites et de faire du sport.

L'effectif nécessaire pour mener à bien cette tâche ambitieuse n'a toutefois jamais été atteint. Et il n'est pas près de l'être. Les trois conseillers d'Etat, bien décidés à s'impliquer plus directement dans la gestion de l'établissement, trouvent que Frambois coûte déjà trop cher. Vaud et Neuchâtel voudraient bien faire diminuer la facture. Genève, on ne sait pas trop.

Frédéric Hainard précise d'ailleurs que son canton paye le prix fort alors qu'il ne place que deux personnes là-bas grâce aux efforts menés par son service des migrations pour un retour consenti. La remarque ne manque pas de piquant venant d'un magistrat sous enquête pour avoir, du temps où il était à la police de Sûreté, procédé à l'arrestation d'une requérante déboutée en usant de son fils comme appât avant de les faire expulser tous les deux.

En gros, la Conférence entend imposer une cure d'austérité à Frambois mais «sans toucher au concept», assure son président. Le budget 2010 a été revu à la baisse – 130 000 francs ont été supprimés – et seuls deux pleins-temps ont été consentis pour une durée limitée à deux ans. On parle même de se servir de ces postes pour engager des chômeurs en fin de droit – afin d'assurer les remplacements et éviter que les stocks d'heures ne reprennent l'ascenseur. On voit toutefois mal quelqu'un de totalement inexpérimenté venir prendre la place de l'adjointe de direction.

A l'heure où la détention administrative est devenue un enjeu politique – le Conseil d'Etat genevois a fait de la construction d'un nouveau centre de 100 places l'une des priorités de son programme de législature, Isabel Rochat parle aussi d'ajouter 30 places à Frambois en attendant, et Philippe Leuba nourrit un projet en terres vaudoises –, le flottement actuel ne présage rien de bon.